

SUISSE : Eveline Widmer-Schlumpf plaide en faveur d'une politique d'intégration commune

Date de parution: Mercredi 21 janvier 2009

Auteur: Valérie de Graffenried

ETRANGERS. Villes, cantons et Confédération prônent une collaboration plus intense. Un rapport est attendu pour juin 2009 et le Conseil fédéral doit prendre position sur l'idée d'une loi-cadre.

«L'intégration des étrangers ne représente pas seulement un défi social de grande envergure mais doit être considérée aussi comme une tâche politique importante. Une intégration réussie des étrangers est décisive pour l'avenir du site économique suisse et pour la cohésion sociale de notre pays». Voilà comment Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat vaudois UDC, a justifié mardi la mise sur pied d'un nouveau processus lié à l'intégration. Il l'a fait aux côtés de la ministre de Justice et Police, Eveline Widmer-Schlumpf, et du conseiller d'Etat bernois socialiste Philippe Perrenoud notamment.

Concrètement, Confédération, cantons et communes ont décidé de lancer un vaste débat sur l'avenir de la politique d'intégration des étrangers dans le cadre de la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA), présidée par Jean-Claude Mermoud. En octobre, cette plateforme politique a chargé des représentants de la Conférence des gouvernements cantonaux, de l'Office fédéral des migrations et de l'Initiative des villes d'élaborer ensemble, d'ici à fin juin 2009, un rapport sur l'intégration assorti de recommandations.

Clarifier les rôles

Buts: mieux cerner les défis liés à l'intégration des étrangers, définir les bons instruments pour y parvenir et clarifier le rôle que doit jouer l'Etat et comment les tâches doivent être réparties entre Confédération, cantons et communes. Quatre forums régionaux seront organisés ces prochains mois, à Berne, Winterthour, Lucerne et Lausanne, pour recueillir le plus de propositions possibles.

Une véritable loi fédérale?

Parallèlement, le Conseil fédéral est chargé de remettre au parlement d'ici à la fin de l'année un rapport sur la motion Schiesser qui demande une véritable loi-cadre sur l'intégration. Les résultats du processus de la CTA constitueront une base importante pour le rapport d'examen du gouvernement, a insisté Eveline Widmer-Schlumpf. Pourquoi un tel ramdam médiatique sans qu'aucune mesure concrète ne soit présentée? L'intégration figure parmi les objectifs 2009 du Conseil fédéral. Pour la première fois, plusieurs articles lui sont d'ailleurs consacrés dans la nouvelle loi sur les étrangers entrée en vigueur début 2008. «L'intégration y est décrite comme une tâche globale et transversale que la Confédération, les cantons et les communes doivent assumer en collaboration avec la société civile et les organisations de migrants», a rappelé Eveline Widmer-Schlumpf.

La conseillère fédérale s'est par ailleurs plu à rappeler que sur les 45 mesures d'intégration présentées en août 2007 par le Conseil fédéral, «une grande partie d'entre elles sont appliquées selon l'échéancier prévu».

© Le Temps. Droits de reproduction et de diffusion réservés. www.letemps.ch